



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



CONFERENCE INOVA-E

**Comment promouvoir l'activité physique des néo-aquitains ?
Problématiques émergentes, stratégies d'intervention et ressources mobilisables.**

Le lundi 26 mai 2025 de 13h30 à 17h30

simultanément à Bordeaux, Limoges et Poitiers



Ordre du jour

Ouverture par Marie-Laure LAFARGUE, Conseillère Régionale déléguée à la prévention en santé, sport-santé, santé des jeunes et des personnes précaires.

I - Contexte et des enjeux du programme régional « Tu bouges t'es bien ! » 2024-2028

II – Les dispositifs régionaux pour la mise en œuvre du programme « Tu bouges t'es bien ! »

A - L'AMI PREVA'NA 2024-2028 : Une grande priorité l'activité physique

B – Règlement d'intervention du Service sport : « Tu bouges t'es bien » aide à l'investissement

II – Premier bilan intermédiaire 2024-2025 concernant le programme régional « Tu bouges t'es bien ! »



I - CONTEXTE ET ENJEUX EN MATIERE DE PROMOTION DE L'ACTIVITE PHYSIQUE



- Il est établi qu'une activité physique régulière participe aux apprentissages, au développement personnel et au bien-être des jeunes, en plus de contribuer à la prévention de la plupart des maladies chroniques.
- Inversement, l'adoption durable d'un comportement sédentaire diminue l'efficacité cognitive au quotidien, et constitue un facteur de risque dans le développement de ces mêmes maladies chroniques.
- La région Nouvelle Aquitaine a pris la mesure de cet enjeu et l'a inscrit dans les priorités de sa feuille de route santé 2023-2028. L'activité physique des adolescents fait ainsi partie des objectifs prioritaires de l'objectif « *Faire de la Nouvelle Aquitaine un territoire de bonne santé* », par le biais notamment du programme Tu bouges t'es bien !.
- De plus, il est intégré dans le pilier 1 « enjeux de santé et de société » du nouveau règlement d'intervention « Sports et activités physiques » 2023-2028.

I - CONTEXTE ET ENJEUX REGIONAUX



- La Région dans le cadre d'un pilotage inter-directions (Services santé, sport et éducation) a déployé le programme régional « **Tu bouges t'es bien !** » afin de promouvoir l'activité physique pour les publics suivants : **les lycéens, les apprentis et les jeunes suivis en mission locale.**
- Dans ce cadre, la Région Nouvelle-Aquitaine, les Rectorats, l'ARS et la DRAJES travaillent en partenariat pour le déploiement d'actions de promotion de l'activité physique, véritable levier pour agir sur tous les déterminants de santé.

<https://playplay.com/app/video/nouvelle-aquitaine/tu-bouges-tes-bien/72ba7bdd-d932-4b59-a869-18db62288a76>



I - UNE REPOSE POUR AUGMENTER L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DIMINUER LA SEDENTARITE : LE PROGRAMME REGIONAL « TU BOUGES T'ES BIEN ! »

- L'objectif général du programme régional « Tu bouges t'es bien ! » est d'augmenter la pratique d'activité physique des jeunes (16-25 ans) et de diminuer leur sédentarité.
- Les **trois grands objectifs stratégiques** partagés du programme régional « Tu bouges t'es bien ! » sont les suivants :
 - **Objectif stratégique 1** : Aller chercher les jeunes les plus éloignés de la pratique d'activité physique (difficultés d'accès aux infrastructures et aux activités) en les plaçant au centre de l'objectif de renforcement de l'activité physique ;
 - **Objectif stratégique 2** : Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire autour de la promotion de l'activité physique des jeunes par une action sur les jeunes, les communautés et les environnements ;
 - **Objectif stratégique 3** : Mobiliser les acteurs et développer une culture partagée et des démarches collaboratives pour la promotion de l'activité physique.



I - UNE REPONSE POUR AUGMENTER L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DIMINUER LA SEDENTARITE : LE PROGRAMME REGIONAL « TU BOUGES T'ES BIEN ! »

- Le programme régional « Tu bouges t'es bien ! » cible les publics suivants : **les lycéens, les apprentis et les jeunes accueillis dans les missions locales.**
- **Les interventions devront être multiples, concomitantes, durables et à plusieurs niveaux :**
 - **Sur les individus eux-mêmes** (motivation, image du corps),
 - **Sur les communautés au sens large** (pairs, familles, enseignants, encadrants...),
 - **Sur les environnements** (transformation des environnements, modes de transport...).



II – LES DISPOSITIFS REGIONAUX POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME REGIONAL « TU BOUGES T’ES BIEN ! »



A – L’AMI PREVA’NA 2024-2028 : une grande priorité l’activité physique

➤ L’AMI PREVA’NA 2024-2028 se décline en deux priorités :

- ✓ **Priorité 1** : Développer des actions structurantes et innovantes en matière de prévention et de promotion de la santé misant sur l’activité physique.
- ✓ **Priorité 2** : « Tu bouges t’es bien ! » : Faciliter l’accès des jeunes à l’activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.

A – L'AMI PREVA'NA 2024-2028 : une grande priorité l'activité physique

1 – Priorité 1 : « Développer des actions structurantes et innovantes en matière de prévention et de promotion de la santé misant sur l'activité physique »

Cette priorité se décline en deux objectifs :

- **Objectif 1** : Soutenir des structures régionales et des opérateurs professionnels identifiés comme chefs de file dans la mise en place d'actions préventives structurantes sur les enjeux de l'activité physique des jeunes.
- **Objectif 2** : Favoriser l'émergence de projets structurants locaux innovants portés par des collectivités locales et/ou des acteurs locaux de prévention, reflétant des problématiques territoriales spécifiques et s'adressant directement aux jeunes.

Les thématiques à traiter obligatoirement en lien avec l'activité physique sont les suivantes :

- Développement des compétences générales et psychosociales permettant aux jeunes d'être mieux responsabilisés sur leur santé (estime de soi, relation aux autres, etc.),
- Démarche « d'aller vers » en ciblant prioritairement les territoires ruraux (ZRR) et les quartiers politique de la ville,
- Santé mentale,
- Prévention des pathologies chroniques et de l'obésité,
- Prévention des addictions,
- Éducation par les pairs,
- Action sur les environnements et le cadre de vie.



A – L'AMI PREVA'NA 2024-2028 : une grande priorité l'activité physique

2 – Priorité 2 : « Tu bouges t'es bien ! : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité »

Les projets proposés devront répondre obligatoirement à au moins un des deux objectifs suivants :

- **Objectif 1 : Faire de la Région Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique.**
- **Objectif 2 : Mobiliser les acteurs et développer une culture partagée et des démarches collaboratives pour la promotion de l'activité physique en Nouvelle-Aquitaine.**



A – L'AMI PREVA'NA 2024-2028 : une grande priorité l'activité physique

2 – Priorité 2 : « Tu bouges t'es bien ! : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité »

Objectif 1 : Faire de la Région Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique

Le projet proposé devra permettre soit de :

Axe 1 : Agir sur les comportements des jeunes

- **Changer les attitudes et les motivations des jeunes vis-à-vis de l'activité physique**, en :
 - **Proposant des actions de sensibilisation** au sein des lycées, des missions locales et des CFA et ce autour d'une gouvernance et d'un pilotage partagé (impliquer les jeunes dans une démarche de pair-aidance, les parents, les référents jeunesse des lycées...).
 - **Mettant en place des actions innovantes permettant l'accès à de nouvelles activités attrayantes**, variées et conviviales mettant l'accent par exemple sur l'innovation par le numérique afin de promouvoir l'activité physique pour les jeunes les plus sédentaires.
- **Proposer des actions agissant sur des leviers d'engagement et de motivation** afin d'atteindre les habitudes de vie tels que : les défis par exemple, les parcours activité physique, les parcours du cœur scolaire.
- **Proposer des actions de sensibilisation à destination de l'entourage** (parents, enseignants, éducateurs, animateurs...) afin qu'il valorise l'activité physique et encourage les jeunes à augmenter leur niveau de pratique.



A – L'AMI PREVA'NA 2024-2028 : une grande priorité l'activité physique

2 – Priorité 2 : « Tu bouges t'es bien ! : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité »

Objectif 1 : Faire de la Région Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique

Le projet proposé devra permettre soit de :

Axe 1 : Agir sur les comportements des jeunes

- **Proposer des actions afin de promouvoir les mobilités actives** : pour les déplacements quotidiens (le vélo, le roller ou la marche à pied), modes de déplacement qui utilisent la seule énergie humaine. Ces actions doivent être portées plutôt à l'échelle intercommunale dans une démarche de coordination des acteurs.

- **Soutenir des actions de pair-aidance » et d'initiative jeunes** en s'appuyant :
 - sur les réseaux des **référénts jeunesses** dans les lycées,
 - sur les **Conseils de Vie Lycéenne (CVL)**,
 - sur **un réseau de référénts jeunes** :
 - dans les Missions Locales en lien avec l'ARML,
 - dans les CFA.



A – L'AMI PREVA'NA 2024-2028 : une grande priorité l'activité physique

2 – Priorité 2 : « Tu bouges t'es bien ! : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité »

Objectif 1 : Faire de la Région Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique

Axe 2 : Soutenir des actions permettant d'adapter l'environnement pour faciliter le mouvement :

- **Proposer des actions concernant les conditions environnementales** (physiques, urbanistiques, organisationnelles, institutionnelles) **qui favorisent l'activité physique** pendant le temps scolaire et en dehors (temps péri ou extra-scolaire), pendant les loisirs et dans la vie quotidienne, afin que les jeunes puissent mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises (équipements adaptés au sein des établissements ou dans les rues par exemple).
- **Proposer des actions permettant d'intégrer la dimension de promotion de l'activité physique dans les politiques d'aménagement urbain** en faisant le lien avec les Contrats locaux de mobilité, le Plan régional Vélo et des stratégies de développement des transports scolaires et le Plan Régional Santé Environnement (PRSE).
- **Mettre en place des actions de promotion de l'activité physique des jeunes dans le cadre des Contrats de territoire** et le volet santé de ces derniers.



2 – Priorité 2 : « Tu bouges t'es bien ! : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité »

Objectif 2 : Mobiliser les acteurs et développer une culture partagée et des démarches collaboratives pour la promotion de l'activité physique en Nouvelle-Aquitaine

Axe 1 : Mettre en place des Temps d'Échanges de Pratiques (TEP) régionaux en visioconférence entre les acteurs bénéficiaires de l'AMI pour partager les résultats et les fiches pratiques.

Axe 2 : Proposer des formations-actions à destination des acteurs engagés dans le programme « Tu bouges t'es bien ! ».

Axe 3 : Organiser une conférence régionale annuelle « Tu bouges, t'es bien ! » :

- Valoriser les expérimentations et capitaliser pour essaimer les bonnes pratiques concernant la promotion de l'activité physique auprès des jeunes sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.
- Associer les réseaux ou groupes d'acteurs à l'échelle locale (parents d'élèves, intervenants de l'Education nationale, des missions locales, du secteur de l'apprentissage, réseau associatif, EPCI, CLS...).

• <https://playplay.com/app/share/nouvelle-aquitaine/dfc8cf71-49db-486b-bc95-5b9af7194853>



Deux grandes priorités de l'AMI PREVA'NA 2024-2028 :

Priorité 1 : Développer des actions structurantes et innovantes en matière de prévention et de promotion de la santé misant sur l'activité physique.

Priorité 2 : « Tu bouges t'es bien ! » : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.

Ouverture de l'AMI du 1er janvier 2024 au 31 mars 2027

Plus d'infos sur :
les-aides-nouvelle-aquitaine.fr



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

santé



AMI 2024 - 2028 PREVA'NA

Prévention et actions en Région Nouvelle-Aquitaine



Faire de la Nouvelle-Aquitaine
un territoire de bonne santé

Rendez-vous sur :
les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



nouvelle-aquitaine.fr

e-
ne

Les candidats peuvent être les structures suivantes, implantées dans le territoire régional :

- Les établissements scolaires et notamment les lycées publics et privés, les lycées professionnels et les lycées agricoles.
- L'Association Régionale des Missions Locales (ARML) et les missions locales.
- Les CFA.
- Les Maisons Familiales et Rurales.
- Etablissements de santé publics et privés.
- Les Associations.
- Les Collectivités.

Les Organismes de formation ne sont pas concernés.

1 seul projet éligible par structure.



4- 1 - La durée de l'aide au projet

L'aide est mobilisable sur 2 ans maximum.

4 -2 - Le taux d'aide

La Région interviendra sur les dépenses éligibles pendant 2 ans maximum à hauteur de :

- **Priorité 1 :**
 - 30% maximum pour les projets à dimension régionale.
 - 20% maximum pour des projets structurants locaux.
- **Priorité 2 :**
 - 60% maximum pour les projets situés dans les territoires les plus éloignés dans une démarche « d'aller vers ».



A – L'AMI PREVA'NA 2024-2028 : une grande priorité l'activité physique

5 – Les modalités d'évaluation des programmes d'activité physique déployés

Les programmes de promotion de l'activité physique soutenus via l'AMI PREVA'NA 2024-2028 doivent être évalués de la manière suivante :

➤ Evaluation quantitative :

- Nombre de jeunes qui ont bénéficiés de cette action et sur quel territoire (*indicateurs à renseigner obligatoirement*).
- Nombre de jeunes qui ont bénéficiés de cette action par structure (Lycées, CFA, Missions Locales) (*indicateurs à renseigner obligatoirement*).
- Nombre d'actions de promotion de l'activité physique qui ont été mises en place et avec quels partenaires (*indicateurs à renseigner obligatoirement*).

➤ Evaluation qualitative :

- Synthèse des questionnaires de satisfaction (*à réaliser obligatoirement*),
- Comment les actions mises en place ont-elles permis de réduire les inégalités sociales et territoriales en santé ?

➤ Evaluation d'impact sur la santé (EIS) des publics cibles :

Questionnaire de suivi à réaliser par la structure trois mois après la fin de l'action :

- Questions à poser de manière obligatoire aux jeunes bénéficiaires des programmes de promotion d'activité physique :
 - * Avez-vous bénéficié d'un bilan de forme au début et à la fin du programme d'activité physique ?
 - * Avez-vous initié suite à l'action une pratique régulière ? si oui en Club ou autre ?
 - * Pourquoi n'avez-vous pas poursuivi une pratique ? Avez-vous identifié les freins à votre pratique ? Ou Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous-êtes confronté(e) pour pratiquer une activité physique ?

Ces questionnaires sont traités et un tableau de synthèse doit-être transmis avec le bilan de l'action.



B – Règlement d'intervention du Service sport : « Tu bouges t'es bien » aide à l'investissement



OBJECTIF:
AUGMENTER LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DES JEUNES (les lycéens, les apprentis et les jeunes accueillis dans les missions locales) **ET DE DIMINUER LEUR SÉDENTARITÉ.**



AIDE A L'INVESTISSEMENT



la Région Nouvelle-Aquitaine fait le choix d'accompagner les structures souhaitant acquérir du matériel visant à la mise en mouvement des jeunes éloignés de toute pratique d'activité.

- Favoriser l'aménagement des lieux actifs et sécuritaires
- Mettre en place des actions innovantes permettant l'accès à de nouvelles activités attrayantes, variées et conviviales mettant l'accent sur l'innovation par le numérique
- Optimiser l'utilisation des infrastructures existantes : de nombreux équipements sont sous utilisés en raison d'un manque de matériel
- Acquérir du matériel encourageant la pratique sportive : vélo chargeur, rameur et vélo connecté, kit et programme de course d'orientation



B – Règlement d'intervention du Service sport : « Tu bouges t'es bien » aide à l'investissement

« TU BOUGES T'ES BIEN » LES ENJEUX

- X Aller chercher les jeunes les plus éloignés de la pratique d'activité physique ,
- X Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire autour de la promotion de l'activité physique des jeunes ,
- X Mobiliser les acteurs et développer une culture partagée et des démarches collaboratives pour la promotion de l'activité physique.

PUBLIC CIBLE:

Principalement les jeunes sédentaires et/ou éloignés de l'activité physique:

- Les lycéens
- Les jeunes suivis en missions locales
- Les jeunes apprentis en CFA

PORTEURS DE PROJETS:

- Les établissements scolaires et notamment les lycées publics et privés, les lycées professionnels et les lycées agricoles.
- L'Association Régionale des Missions Locales (ARML) et les missions locales.
- Les CFA.
- Les Maisons Familiales et Rurales.
- Les Associations sportives néo-aquitaines affiliées à une fédération sportive agréée
- Les Collectivités.

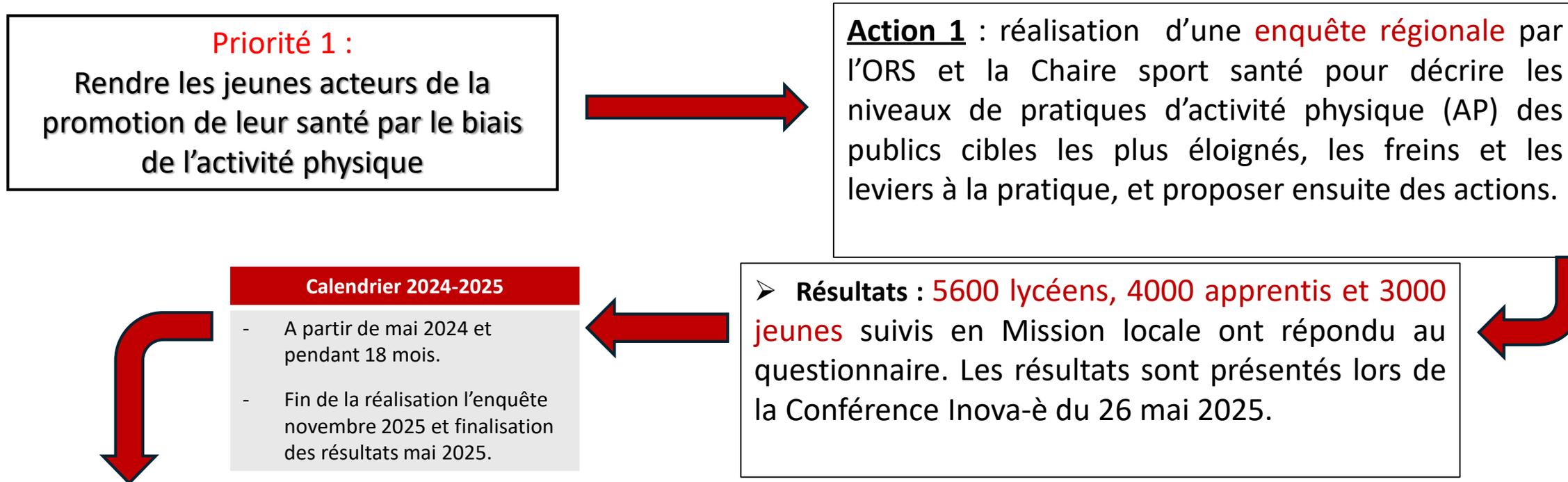
FINANCEMENTS :

Seuls les frais liés à la réalisation des projets (autres que les frais de fonctionnement classiques des structures) peuvent être pris avec un montant conditionné au projet déposé.

DATE LIMITE DE DEPÔT:
8 juin

REGION
Nouvelle-
Aquitaine

III – PREMIER BILAN INTERMEDIAIRE 2024-2025 CONCERNANT LE PROGRAMME REGIONAL « TU BOUGES T'ES BIEN ! »



Les modalités de financements		
- AMI PREVA'NA 2024 : priorité 2 : « Tu bouges t'es bien ! » : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité. Financement de la partie quantitative de l'étude (volet ORS).	- Service sport : dispositif « Activités Physique, enjeux de santé et de société », financement de la partie qualitative de l'étude (volet Chaire sport santé).	- ARS.

Partenaires : Rectorats, ARS, DRAJES, ARML, ARDIR, ORS, Chaire sport santé, CRJ

III – PREMIER BILAN INTERMEDIAIRE 2024-2025 CONCERNANT LE PROGRAMME REGIONAL « TU BOUGES T'ES BIEN ! »



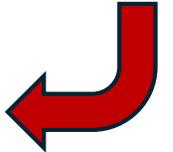
Priorité 1 :
Rendre les jeunes acteurs de la promotion de leur santé par le biais de l'activité physique



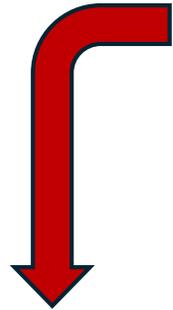
Action 2 : lancer un grand défi régional « Tu bouges t'es bien ! » en lien avec une problématique sociétale (environnement, inclusion, mobilité...).

Calendrier 2024-2025
- Fin 2024 début 2025

➤ **Résultats : fin 2024** l'Association Hope Team East en partenariat avec l'Association jeune et Rose a organisé dans **5 Lycées de la Région des défis** (Lycées de Marmande, de Blaye, de Cubzac, de Dax et de Jonzac). Cette phase test doit permettre en 2025 d'augmenter le nombre de structures). **704 jeunes ont participé à ce défi et ont été sensibilisés.**



Les modalités de financements
- **AMI PREVA'NA 2024 : priorité 2 : « Tu bouges t'es bien ! »** : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.



III – PREMIER BILAN INTERMEDIAIRE 2024-2025 CONCERNANT LE PROGRAMME REGIONAL « TU BOUGES T'ES BIEN ! »



Priorité 2 :

Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique des jeunes en mobilisant les acteurs



Action 1 : Intégrer un volet promotion de l'activité physique dans toutes les politiques portées par la Région

- **Groupe projet resserré depuis 2022** : Service santé (DIFA), Service sport (DSVA) et service équipement et fonctionnement des lycées,
- **Création et animation d'un réseau interne des référents « Tu bouges t'es bien ! »** dans le cadre d'un pilotage inter-directions **depuis 2022**.

► **Résultats** : Mise en place en 2023 d'un Comité de pilotage régional « Tu bouges t'es bien ! » véritable instance de coordination, rassemblant tous les acteurs régionaux.



Partenaires : Rectorats, ARS, DRAJES, ARML, ARDIR, Chaire sport santé, ORS, Mutualité Française NA



III – PREMIER BILAN INTERMEDIAIRE 2024-2025 CONCERNANT LE PROGRAMME REGIONAL « TU BOUGES T'ES BIEN ! »



Priorité 2 :

Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique des jeunes en mobilisant les acteurs

Action 2 : Agir sur les comportements des jeunes en soutenant des actions de promotion de la santé par l'Activité Physique dans le cadre de l'AMI PREVA'NA 2024-2028.

Calendrier 2024-2025

- AMI PREVA'NA 2024.

Les modalités de financements

- AMI PREVA'NA 2024 : priorité 2 : « Tu bouges t'es bien ! » : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.

➤ **Résultats : 22 projets éligibles à l'AMI PREVA'NA 2024 :**

- Dont **12 Mission locale**, 1 Maison des Adolescents, 1 MFR, la Chaire sport santé, l'Association Hope Team East, l'Association Jeune et Rose, l'Institut Bergonié, la Maison pour tous Léo Lagrange, l'Association Addiction France et 1 Maison sport santé.

⇒ **Soit au total 577 122 euros.**

Environ 10 000 jeunes ont pu bénéficier de ces programmes de promotion de l'activité physique en 2024.

Tous ces projets relèvent de la Priorité 2 de l'AMI PREVA'NA : « Tu bouges t'es bien ! » : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.

Dans ce cadre, les structures ont mis en place des programmes de promotion de l'AP qui enrichissent leur offre de service avec un véritable effet de transformation de leur approche de l'AP comme un déterminant de la santé des publics accompagnés.

III – PREMIER BILAN INTERMEDIAIRE 2024-2025 CONCERNANT LE PROGRAMME REGIONAL « TU BOUGES T'ES BIEN ! »



Priorité 2 :

Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique des jeunes en mobilisant les acteurs

Action 2 : Agir sur les comportements des jeunes en soutenant des actions de promotion de la santé par l'Activité Physique dans le cadre de l'AMI PREVA'NA 2024-2028.

➤ Résultats intermédiaires en 2025 :

13 projets éligibles à la première période de dépôt de l'AMI PREVA'NA 2025 :

- Dont 9 missions locales, l'Association Promotion Santé Nouvelle Aquitaine, l'Association Addictions France Nouvelle-Aquitaine, 1 Microlycée et 1 EREA **pour un montant de 351 608,72€.**

Les projets aux seins des deux Lycées ont fait l'objet d'un travail partenarial avec les Référents jeunesses.

⇒ **Tous ces projets relèvent de la Priorité 2 de l'AMI PREVA'NA** : « *Tu bouges t'es bien !* » : *Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.*

Calendrier 2024-2025

AMI PREVA'NA 2025

Les modalités de financements

- **AMI PREVA'NA 2024 : priorité 2** : « *Tu bouges t'es bien !* » : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.

Partenaires : Rectorats, ARS, DRAJES, ARML, ARDIR.

III – PREMIER BILAN INTERMEDIAIRE 2024-2025 CONCERNANT LE PROGRAMME REGIONAL « TU BOUGES T'ES BIEN ! »



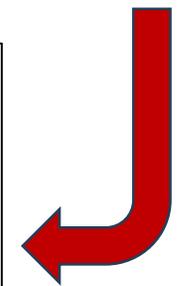
Priorité 2 :

Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique des jeunes en mobilisant les acteurs



Action 3 : Soutenir des actions permettant d'adapter l'environnement pour faciliter le mouvement :

- **Résultats en 2024-2025 :** Un groupe projet a été mis en place fin 2024 rassemblant les acteurs suivant en région NA : Association promotion en santé, ORS, Chaire sport santé, Mutualité Française, Région, ARS, DRAJES, Rectorats. Son objectif est de définir les modalités d'accompagnement de structures ou de collectivités pour le développement d'actions ou d'environnements favorables à la pratique d'activité physique. En 2025 deux territoires tests à l'échelle du CLS vont être choisis dans ce cadre.
- **Résultats 2025 :** Mise en œuvre en mars 2025 par le Service sport d'un dispositif visant à soutenir les structures qui mettent en œuvre des actions facilitant l'accès des jeunes à l'AP dans le cadre du programme « Tu bouges t'es bien ! » volet aide à l'investissement. Publication en avril 2025 dans la rubrique sport du Guide des Aides. Ouvert jusqu'au 08 juin 2025.



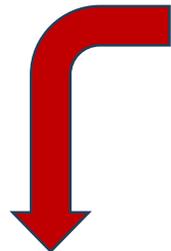
Calendrier 2024-2025

AMI PREVA'NA publié depuis 1^{er} janvier 2024 et jusqu'en mars 2027



Les modalités de financements

- AMI PREVA'NA 2024 : **priorité 2** : « Tu bouges t'es bien ! » : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.

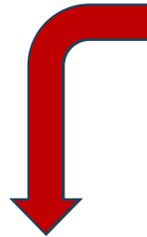
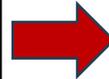


Partenaires : Rectorats, ARS, DRAJES, ARML, ARDIR, ORS, Chaire Sport santé, Mutualité Française NA



Priorité 3 :

Mobiliser les acteurs et développer une culture partagée et des démarches collaboratives pour la promotion de l'activité physique en Nouvelle-Aquitaine



Les modalités de financements

- AMI PREVA'NA 2024 : **priorité 2** : « Tu bouges t'es bien ! » : Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.
- ARS

Partenaires : Rectorats, ARS, DRAJES, ARML, ARDIR, Association Promotion en santé, Universités...

Action 1 : Mettre en place des temps d'Échanges de Pratiques (TEP) régionaux en visioconférence : contribuant au programme régional « Tu bouges, t'es bien ! » pour partager entre les acteurs les bonnes pratiques et les actualités.

- **Trois TEP en mai 2024 : 14 mai, 22 mai et 31 mai** organisés par l'association promotion santé Nouvelle-Aquitaine. **87 participants** dont des Collectivités, des Missions locales, des Clubs, des Maisons Sport Santé, des chercheurs.

Action 2 : Proposer des formations-actions à destination des acteurs au contact direct des publics cible du programme régional « Tu bouges t'es bien ! ».

- **Formations organisées par l'association promotion santé Nouvelle-Aquitaine en avril et mai 2024** : session à Angoulême **6 participants**, Mont-de-Marsan **5 participants**. Profils : Conseillers en Mission Locale, Chargée de mission, Cheffe de service sport, Educateurs.

Action 3 : Organiser une conférence régionale annuelle « Tu bouges, t'es bien ! » : afin de valoriser les expérimentations et capitaliser sur les bonnes pratiques concernant la promotion de l'AP auprès des jeunes.

- **Conférence Inova-é en triplex simultanément sur Bordeaux, Limoges et Poitiers le 21 juin 2024.**
- **Conférence sport santé du CROS (06 novembre 2024).**

CONTACTS



- Claire LAGARDE, Cheffe de Projet Prévention, accès aux soins, Service santé, site de Limoges
claire.lagarde@nouvelle-aquitaine.fr, contactaapprevana@nouvelle-aquitaine.fr

- Pauline VIAULT, Chargée de mission, service sport, site de Poitiers.
pauline.viault@nouvelle-aquitaine.fr

- Amélie BOUIN, Chargée de mission, service sport, site de Bordeaux.
amelie.bouin@nouvelle-aquitaine.fr

- Catherine BRIGNAUD, Gestionnaire administrative et financière, Service sport, site de Bordeaux.
catherine.brignaud@nouvelle-aquitaine.fr

- Muriel BLANC, Responsable d'unité Fonctionnement et Equipement des Lycées, site de Bordeaux.
muriel.blanc@nouvelle-aquitaine.fr

Une adresse partagée : activitephysiquedesjeunes@nouvelle-aquitaine.fr





Nous vous remercions pour votre participation et votre implication.